ASSEMBLÉE NATIONALE
Martine WONNER
Députée du Bas-Rhin

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03 mai 2018

REUNION PUBLIQUE

« FIN DE VIE, OUVRONS LE DEBAT »

Dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique, la **députée Martine Wonner** souhaite donner la parole aux citoyens, avec la participation d'experts tels que :

Emmanuel HIRSCH, Professeur d'éthique médicale, Université Paris-Sud-Paris-Saclay.
Bernard JEANBLANC, Cardiologue, chef de service d'une unité pour polyhandicapés et d'une unité de vie spécialisée pour les « pauci-relationnels » à la Maison de Santé Bethel
Laurent CALVEL, Chef de service des soins palliatifs aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Michel HASSELMANN, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Grand Est (EREGE) et PU-PH émérite de réanimation médicale.
Et avec la présence de Monsieur **Yves Bur**, Maire de Lingolsheim.

Une réunion publique aura lieu le
25 mai prochain, à partir de 19H,
à l'Auditorium, Maison des Arts de Lingolsheim,
8 Rue du Château, 67380 Lingolsheim

La bioéthique est une réflexion sur les progrès de la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé. La réflexion regroupe ainsi les questions éthiques, ou morales, posées par les avancées technologiques ou scientifiques, et l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'être humain.

Les débats portent sur des domaines où le progrès scientifique et technologique interrogent de façon directe la société que l'on souhaite pour demain.

Les Etats généraux de la bioéthique sont une phase de débat public préalable à la révision de la loi de bioéthique prévue fin 2018. Cette vaste consultation citoyenne a pour objectif de répondre à la question de savoir « quel monde voulons-nous pour demain ».

Cette **réunion publique** organisée par la députée Martine Wonner sera l'occasion d'un échange respectueux et ouvert. Chacun doit pouvoir s'emparer du sujet et donner son avis sur des questions sociétales et primordiales qui touchent tous les citoyens tout au long de leur vie. L'ensemble des contributions sera pris en compte et servira à éclairer le législateur dans la rédaction de la loi à venir, l'actuelle **loi de bioéthique** datant de 2011.

Contact presse
Estelle LOZACHMEUR (Attachée parlementaire)
0643273486 – estelle.lozachmeur@clb-an.fr

Assemblée Nationale, Martine Wonner, 126, rue de l'Université, 75355 PARIS SP 07, 01 40 63 03 10
Martine.Wonner@assemblee-nationale.fr